

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-555/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons (transfert de licence).

n° 74-555/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

23 mars 1974

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro

10 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est rapportée la décision n° 1492 du 24 octobre 1964 autorisant M^o Muoi née Chau Thi Phuoc à exercer le commerce des boissons, licence de 3^e classe, dans son établissement le « Vien Dong » sis place Ménélik à Djibouti. Art. 2.— Une nouvelle autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons est accordée à M^o Muoi née Chau Thi Phuoc pour exploiter une licence de 5^e classe dans son établissement le « Vien Dong » sis place Ménélik à Djibouti.